

Aberdeen Standard Liquidity Fund (Lux) - Canadian Dollar Fund

Ce fonds présente une valeur liquidative à court terme de faible volatilité (VLV).

Class I - 2 Acc CAD

28 février 2023

Objectif

L'objectif du Fonds est de préserver le capital et de fournir de la liquidité tout en ciblant une performance conforme aux taux en vigueur sur le marché monétaire à court terme, pour lequel le taux de financement à un jour de la Banque du Canada a été choisi à des fins de comparaison.

Titres composant le portefeuille

- Le Fonds investit dans des instruments du marché monétaire de haute qualité libellés en dollar canadien.
- Exigences minimum de liquidités à l'échéance, 10 % au jour le jour et 30 % arrivant à échéance en une semaine.
- Le Fonds investit dans des titres dont l'échéance ne dépasse pas 397 jours. L'ensemble du Fonds doit avoir une échéance moyenne pondérée (WAM) d'un maximum de 60 jours et une durée moyenne pondérée (WAL) maximale de 120 jours.
- Le Fonds peut être exposé à des actifs dont le rendement est nul ou négatif en fonction des conditions de marché.

Rendement brut du mois calendaire (%) - annualisé sur 30 jours

	Février	Janvier	Décembre	Novembre	Octobre	Septembre
Fonds (%)	4.49	4.10	4.02	3.69	3.24	2.75
Indice de référence (%)	4.36	4.29	4.13	3.74	3.32	3.05

Performance annualisée et cumulée

	1 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans (par an)	5 ans (par an)	10 ans (par an)
Fonds (net) (%)	0,31	1,66	0,61	2,22	0,84	1,04	0,80
Indice de référence (%)	0,34	1,89	0,70	2,57	1,00	1,26	1,01

Rendements annuels discrets - jusqu'à 28/2

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds (net) (%)	2,22	0,07	0,23	1,45	1,23	0,61	0,35	0,38	0,75	0,77
Indice de référence (%)	2,57	0,17	0,28	1,77	1,51	0,81	0,50	0,60	0,98	0,98

Données de performance : Classe d'actions I - 2 de capitalisation.

Historique de l'indice de référence: Indice de référence - Taux de financement à un jour de la Banque du Canada depuis le 31/05/2013. LIBID CAD 1 semaine du 30/11/2010 au 30/05/2013

Source : Lipper. Base : Rendement total, de VL à VL, avant imputation des frais annuels et revenus bruts réinvestis.

Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Cela peut avoir une incidence sur le montant que vous pourrez récupérer. « Fonds (Net) » se réfère à la performance réelle du prix unitaire de la classe d'actions indiquée ; « Fonds (Brut) » ajoute les frais tels que les frais de gestion annuels à la performance actuelle sur la même base que l'indice de référence.

La performance passée n'est pas une indication des rendements futurs.

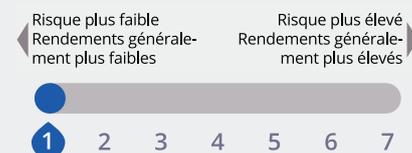


Faits marquants

Gérant(s)	Liquidity Team
Date de lancement du gérant de fonds	23 juillet 1990
Date de lancement du fonds	23 juillet 1990
Date de lancement de la catégorie d'actions	27 octobre 2006
Société de gestion	abrdrn Investments Luxembourg S.A.
Encours du fonds	CAD 102,5m
Nombre de titres	20
Benchmark	Taux des prêts du jour de la Banque du Canada
WAM ^A	3 days
WAL ^A	3 days
Prix de marché	-0,0057%
Règlement	T+1
Rendement brut sur 30 jours	4,36%
Droits d'entrée (maximum)	0,00%
Commission de gestion annuelle	0,20%
Montant des frais courants ¹	0,41%
Investissement initial minimal	USD 5 000 000 ou l'équivalent en devise
Type de fonds	SICAV
Point de dévaluation	15:00 EST
Devise de référence	CAD
Devise de la classe d'actions	CAD
Sedol	B5V8KK7
ISIN	LU0108938795
Bloomberg	CRSMCCI LX
Citicode	Q781
Reuters	LP65058331
Valoren	1058451
WKN	934102
Domiciliation	Luxembourg

^ALa WAM est l'échéance moyenne pondérée et la WAL est la durée de vie moyenne pondérée.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur reflète la volatilité du cours de l'action du fonds. Consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) de l'OPCVM ou le Document d'Information Clé (DIC) du PRIIP pour plus d'informations.

Principaux risques

- (a) La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.

Tél (Demandes d'informations) : (+352) 46 40 10 7425
 (UK) : (+44) 1224 425257
 Tél (Négociation) : (+352) 46 40 10 7015
 (UK) : (+44) 1224 425259
 Fax : (+352) 24 52 90 58

www.abrdrn.com



abrdrn est membre de l'IMMFA

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet [OPCVM] présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

Processus de gestion

- Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Notre équipe d'investissement cherchera à obtenir et à conserver une notation de crédit externe AAA ou une note équivalente attribuée par au moins une agence de notation.
- abrDN intègre les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au processus d'investissement. Une analyse complète des facteurs ESG est donc effectuée à la phase d'évaluation de la qualité de crédit du processus d'investissement. Des informations supplémentaires sur l'approche d'intégration des critères ESG en matière d'obligations sont publiées sur www.abrDN.com à la rubrique « Sustainable Investing » (Investissement durable).
- Ce Fonds est un fonds de marché monétaire à faible volatilité de la valeur liquidative nette au sens du Règlement sur les fonds monétaires (UE) 2017/1131.

Pays (%)		Profil de crédit (%) ^B	
CANADA	53,3	AAA	27,3
FRANCE	19,8	AA+	1,5
PAYS-BAS	9,9	AA-	18,9
ROYAUME-UNI	9,2	A+	29,1
ALLEMAGNE	7,8	A	23,3

Profil échéance en jours (%)		Type d'instrument (%)	
1	58,8	Dépôt à terme	39,6
		Emprunt d'État	27,3
2 - 7	39,2	Effets de commerce	12,1
		Compte à vue	9,2
8 - 30	1,9	Obligations d'entreprise	4,1
		Liquidités	7,8

Source : abrDN 28/02/2023

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être égale à 100.

^BNotations à long terme de S&P uniquement.

(b) Le prix du fonds n'est pas garanti et le risque de perte est assumé par l'investisseur. Un événement tel que le défaut d'une banque où le fonds a déposé de l'argent peut entraîner une baisse du prix du fonds. Une baisse peut également survenir si les taux d'intérêt atteignent un niveau inférieur à celui des frais imputés au fonds. Un investissement dans le fonds diffère d'un investissement dans des dépôts bancaires, car la valeur de l'investissement peut faire l'objet de fluctuations. Les instruments du marché qui produisent d'habitude un niveau de revenus plus élevé comportent également un risque accru élevé, puisqu'il est possible que les émetteurs ne soient pas en mesure de verser les revenus ou de rembourser le capital comme promis. Le fonds peut se convertir d'un fonds de marché monétaire à faible volatilité de la valeur liquidative nette en un fonds monétaire à valeur liquidative variable à court terme si les taux d'intérêt et de dépôt deviennent faibles ou négatifs ou si la variabilité de ses prix est supérieure à ce qui est autorisé dans la structure à faible volatilité de la valeur liquidative nette. Le fonds ne compte sur aucun soutien extérieur pour garantir la liquidité ou stabiliser la VNI par action.

Critères de notation

Maximum 60 jours de WAM et 120 jours de WAL.

Cote de crédit à court terme minimale A-1.

Exposition maximale aux risques de contrepartie de 5 %.

Notations

S&P	AAAm
Fitch	AAAmmf

La notation a été demandée par le fonds monétaire ou son gérant.

Un récapitulatif des droits des investisseurs est disponible en langue anglaise sur notre site Web : www.abrdn.com/corporate/legal. Pour vous aider à comprendre ce fonds et pour une explication complète des risques et du profil de risque global de ce fonds et des catégories d'actions qui le composent, veuillez vous reporter aux documents d'information clés pour les investisseurs et au prospectus qui sont disponibles sur notre site Web www.abrdn.com. Le prospectus contient également un glossaire des termes clés utilisés dans ce document. Chaque Gérant de portefeuille reçoit une commission pour la prestation de services d'investissement à Aberdeen Standard Liquidity Fund (Lux). La commission est calculée sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie et ne peut dépasser les niveaux indiqués à l'Annexe G du Prospectus. Le Gérant de portefeuille pourra de temps à autre (dans certaines circonstances, un rythme quotidien est possible), à sa discrétion absolue, décider de faire varier ce taux entre 0 % et le niveau maximum indiqué à l'Annexe G du Prospectus. Ce Fonds est réservé à l'acquisition d'unités ou d'actions dans un fonds, et non pas dans un actif sous-jacent donné comme un bâtiment ou les actions d'une entreprise.

¹Le montant des frais courants (MFC) correspond aux frais totaux indiqués en pourcentage de la valeur de l'actif du fonds. Il est composé de frais de gestion annuels (FGA) de 0.20% et d'autres frais. Le montant des Frais courants vous permet de comparer les dépenses annuelles d'exploitation de plusieurs fonds entre eux.

Aberdeen Standard Liquidity Fund (Lux) est un fonds OPCVM domicilié au Luxembourg, enregistré en tant que Société Anonyme et organisé en tant que Société d'investissement à capital variable (« SICAV »). Les informations contenues dans ce document se veulent d'intérêt général uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre ou une sollicitation à négocier des titres ou des instruments financiers. Aberdeen Standard Liquidity Fund (Lux) est autorisé au titre de la vente publique dans certaines juridictions, tandis que d'autres juridictions pourraient prévoir certaines exceptions à des placements privés. Cette brochure n'est pas destinée à être distribuée ou utilisée par quelque personne que ce soit, physique ou morale, qui est ressortissante ou résidente d'un pays dans lequel sa distribution, sa publication ou son utilisation est interdite, ou qui se trouve dans un tel pays.

En Espagne, l'Aberdeen Standard Liquidity Fund (Lux) a été enregistrée auprès de la Comisión Nacional del Mercado de Valores sous le numéro 356. Les actionnaires actuels sont autorisés à utiliser cette pièce. Un prospectus en vigueur, disponible sur www.abrdn.com, doit accompagner ou précéder le présent document si celui-ci est distribué aux investisseurs potentiels. Les informations, les avis ou les données que contient ce document ne constituent pas des conseils d'investissement, ni des conseils de nature juridique, fiscale ou autre, et ne doivent pas être considérés comme tels lors de la prise de décision d'investissement ou autre. Ce document ne constitue pas une offre ou sollicitation d'investir dans le Fonds. L'offre de parts du Fonds Aberdeen Standard Liquidity Fund (Lux) est encadrée par de nombreuses juridictions et ces parts ne doivent pas être commercialisées ou offertes à des résidents de telles juridictions, à moins qu'une telle commercialisation ou offre respecte d'éventuelles exceptions applicables concernant le placement privé d'organismes de placement collectifs et d'autres règles et réglementations applicables au sein de la juridiction concernée. Il incombe à chaque destinataire de s'informer et de respecter les réglementations et restrictions applicables dans sa juridiction.

Avant d'investir, les investisseurs devraient examiner attentivement l'objectif de placement, les risques, les frais et les dépenses d'un fonds. Vous trouverez ces renseignements et bien d'autres encore dans le prospectus, que vous pouvez obtenir auprès d'un conseiller financier et qui est également disponible sur le site www.abrdn.com. Les investisseurs potentiels devraient lire attentivement le prospectus avant d'investir.

Les souscriptions dans le Fonds ne peuvent être faites que sur la base du dernier prospectus et du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou du Document d'Information Clé (DIC) correspondant fournissant des informations complémentaires, notamment sur les risques liés à l'investissement et qui peuvent être obtenus gratuitement auprès d'abrdn Investments Limited, 10 Queens Terrace, Aberdeen, AB10 1XL, Scotland ou sur www.abrdn.com. En Suisse, ces documents ainsi que les statuts du Fonds peuvent être obtenus auprès du Représentant et Agent payeur du Fonds, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH 8002 Zürich, Suisse (Tél. 058 212 63 77).

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut être modifié à l'avenir. Il est recommandé de solliciter un conseil professionnel spécifique au préalable de toute décision d'investir.

En Espagne, les investisseurs peuvent obtenir gratuitement le prospectus, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Document d'Information Clé (DIC) et d'autres documents pertinents se rapportant à Aberdeen Standard Liquidity Fund en envoyant une demande à cet effet à Allfunds Bank S.A., c/ Estafeta nº6 (La Moraleja), Plaza de la Fuente Complex -Building 3-28109, Alcobendas -Madrid- Espagne, ou auprès d'abrdn Investments Lux SA, 35a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Emis par : UE : abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. R.C.S. B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF. Royaume-Uni (RU) : abrdn Investments Limited. Enregistré en Écosse sous le n° 108419. Siège social : 10 Queen's Terrace, Aberdeen, AB10 1XL. Société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. Suisse : abrdn (Suisse) AG (« ASIS »). Enregistré en Suisse sous le numéro de société CHE-114.943.983. Siège social : Schweizergasse 14, 8001 Zurich.